



**PROCES-VERBAL
COMITE SOCIAL TERRITORIAL
30 MARS 2023**

Le Président ouvre à la séance à 14h55, le quorum est atteint.

Présence

Représentants de la collectivité			
Titulaires		Suppléants	
Philippe Jouin	Présent	Laurent Mata	Excusé
Nathalie Bourhis	Présente	Yves Régnier	Excusé
Frédéric Loinard	Présent	Patrick Jeannenez	Excusé
Béatrice Turbatte	Présente	Nicolas Joyau	Présent
Agnès Dolhem	Excusée	Jacqueline Martin	Excusée
Thierry Renouf	Excusé	Stéphane Le Helley	Excusé
Patrick Lecaplain	Excusé	Emilie Rochefort	Excusée
Magali Hue	Présente	Nadine Lefèvre Prokop	Excusée
Pascal Pimont	Excusé	Pascale Boursin	Excusée
Pascal Sérard	Excusé	Emmanuel Renard	Excusé
Baya Mounkar	Excusée	Olivier Simar	Excusé

Représentants du personnel			
Titulaires		Suppléants	
Aurélie Muller (CFE-CGC)	Présente	Stéphanie Hamon (CFE-CGC)	Présente
Maud Bidard (CFE-CGC)	Excusée	Jean-Claude Ballois (CFE-CGC)	Excusé
Catherine Joubel (CFE-CGC)	Excusée	Florian Peche (CFE-CGC)	Excusé
Vincent Huneau (CFE-CGC)	Présent	Nicolas Duval (CFE-CGC)	Présent
Sylvie Dufour (CGT)	Présente	Olivier Vernhes (CGT)	Présent
Didier Bréant (CGT)	Présent	Ludovic Monturier (CGT)	Excusé
Dominique Thuault (CGT)	Présent	John Tremblay (CGT)	Présent
Fabrice Tanguy (SUD)	Excusé	Tony Mucciante (SUD)	Présent
Thomas Segueineau (SUD)	Présent	Romain Bacoup (SUD)	Présent
Samuel Perrette (CFDT)	Présent	Anne Clouzet (CFDT)	Présente
Emmanuel Lechevalier (FO)	Présent	Alexandre Ouinas (FO)	Excusé

Sont également présents :

Sandra Demandre-Daher, Directrice générale adjointe,

Anne Lekhal, Directrice des ressources humaines

Pascal Patry, Chargé de missions DGS,

Nathaly Monrocq, Cheffe du service relations sociales,

Natacha Potvin, Chargée d'études,

Experts permanents,

Secrétariat institutionnel :

La secrétaire :	Magali Hue
La secrétaire adjointe :	Sylvie Dufour

L'ordre du jour était le suivant :

N°	AVIS OU INFORMATION	INTITULES	EXPERTS
1	Avis	Direction de la mobilité – direction des ressources juridiques et de la commande publique – rapport sur le principe de la concession de service public pour l'exploitation des services de mobilité Caen la mer 2025/2030	Maxime Lecharpentier Directeur Yoann Métivier Chef de service
2	Avis	Direction de la collecte, de la propreté et du parc matériel - réorganisation du service collecte et du service parc matériel	Eric Paris Directeur général adjoint Christophe Paineau Directeur
3	Avis	Direction des ressources humaines – projet de délibération portant sur la création de trois contrats de projet au sein des direction collecte des déchets, propreté urbaine et parc matériel et de la direction maintenance et exploitation de l'espace public et tableau des effectifs non permanents de contrats de projet	Anne Lekhal
4	Avis	Direction des ressources humaines – projet de délibération portant sur le tableau des emplois permanents de la Communauté urbaine de Caen la mer au 1er juillet 2023	Anne Lekhal Sandra Demandre-Daher
5	Avis	Direction des ressources humaines – projet de délibération fixant le régime des astreintes et/ou des permanences de la communauté urbaine de Caen la mer	Anne Lekhal
6	Avis	Direction de l'urbanisme - évolution de l'organisation	Rémy Jolivald Directeur

7	Avis	Direction de l'habitat – ajustement de l'organigramme lié à la création de l'organisme de foncier solidaire – OFS - Caen la mer et la mission prospective foncière et logement abordable	Fabienne Roger Directrice
8	Avis	Direction de la culture - structuration de la gestion administrative et financière	Caroline Delaporte Directrice
9	Avis	Direction des finances – projet d'évolution du service optimisation des ressources et du service comptabilité	Stéphanie Ruault Directrice Sandra Demandre-Daher
10	Avis	Direction des systèmes d'information – évolution de l'organisation	Hélène Drieu Directrice Sandra Demandre-Daher

1. Direction de la mobilité – direction des ressources juridiques et de la commande publique – rapport sur le principe de la concession de service public pour l'exploitation des services de mobilité Caen la mer 2025/2030

Yoann Métivier chef de service, présente le dossier, accompagné de **Maxime Lecharpentier**, directeur.

Pas de question.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	6	pour
CGT	3	pour		
SUD	2	pour		
CFDT	1	pour		
FO	1	pour		
Avis favorable à l'unanimité			Avis favorable à l'unanimité	

2. Direction de la collecte, de la propreté et du parc matériel - réorganisation du service collecte et du service parc matériel

Christophe Paineau, directeur, présente le dossier, accompagné de **Eric Paris**, directeur général adjoint.

La CFE-CGC s'interroge car l'organigramme n'est pas dans le dossier.

Christophe Paineau précise qu'il y avait un seul chef de service avec 6 pôles en râteau et que désormais est proposé un adjoint qui regroupe 2 pôles, le pôle des déchetteries et le pôle de collecte en apport volontaire et logistique du matériel.

Philippe Jouin ajoute que c'est donc le responsable des collectes en apport volontaire qui deviendrait adjoint au responsable de tout l'ensemble.

Christophe Paineau acquiesce et indique que c'est un adjoint qui garde son pôle tout en prenant des responsabilités supplémentaires concernant les déchetteries.

Philippe Jouin ajoute que l'agent qui est technicien sera désormais ingénieur. Il demande si l'agent en place évolue avec son poste.

Christophe Paineau répond que oui.

La CFE-CGC demande si c'est au titre d'une promotion interne ?

Sandra Demandre-Daher précise que le poste est recoté et que l'agent sera nommé après l'obtention du concours ou suite à une promotion interne.

La CFE-CGC relève que l'agent garde son traitement de base de technicien avec le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) d'ingénieur. **La CFE-CGC** demande si l'agent est d'accord avec cela ?

Eric Paris répond que oui, que l'agent est lauréat de l'examen professionnel et est sur la liste des agents promouvables.

Christophe Paineau poursuit.

La CGT interroge quant aux jours fériés et demande si cela serait envisageable de travailler les jours fériés et ne pas décaler ces journées sur une autre. **La CGT** ajoute que la collecte resterait la même pour les usagers.

Christophe Paineau répond que cela ne concerne pas seulement la régie mais toute la communauté urbaine, une règle identique à tous et difficile à modifier.

Eric Paris précise que le contrat actuel est avec la société « Derichebourg ».

Philippe Jouin demande des précisions quant aux heures supplémentaires des agents travaillant le samedi.

Christophe Paineau répond que les agents seront rémunérés en heures supplémentaires ou en récupération majorée.

Christophe Paineau présente la création de contrat de projet pour la mise en œuvre de la redevance spéciale ainsi que du tri à la source prévu pour le 1^{er} janvier 2024.

La CGT mentionne que ces emplois ne seront pas pérennisés.

Christophe Paineau répond qu'ils ne le seront pas car c'est un accroissement temporaire d'activité. **Christophe Paineau** continue et évoque le parc matériel.

La CFE-CGC demande si des travaux d'agrandissement seront prévus pour accueillir les mécaniciens du parc horticole.

Christophe Paineau répond que des travaux ont déjà été effectués.

La CFE-CGC interroge quant aux entretiens des véhicules à savoir si cela ne concerne que les véhicules de la ville centre ?

Eric Paris précise que cela concerne tous les véhicules à l'échelle de la communauté urbaine.

La CFE-CGC aimerait pouvoir faire une visite des locaux.

SUD demande si du matériel approprié, style monte-charge, sera à disposition pour travailler en bonne harmonie avec tout le monde.

Christophe Paineau répond que c'est tout l'intérêt d'avoir un seul site et de regrouper le matériel.

SUD demande si l'agent qui occupera les fonctions de tourneur-fraiseur aura un local vu le besoin d'espace et de matériel.

Christophe Paineau indique que oui en coordination avec la mécano-soudure, que tout l'outillage sera regroupé autour de la métallerie

La CGT réitère leur demande que plusieurs votes soient effectués concernant ce dossier.

Philippe Jouin répond de nouveau qu'un seul vote sera fait car il concerne la réorganisation d'une même direction mais que chacun peut motiver son vote.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	6	pour
CGT	3	abstention		
SUD	2	abstention		
CFDT	1	abstention		
FO	1	abstention		
Avis partagé			Avis favorable à l'unanimité	

La CGT s'abstient car elle est hostile au contrat de projet mais favorable à l'évolution de l'organisation des deux services.

Les autres syndicats partagent cet argumentaire.

3. Direction des ressources humaines – projet de délibération portant sur la création de trois contrats de projet au sein des direction collecte des déchets, propreté urbaine et parc matériel et de la direction maintenance et exploitation de l'espace public et tableau des effectifs non permanents de contrats de projet

Anne Lekhal présente le dossier

Pas de question.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	5	pour
CGT	3	abstention		
SUD	2	contre		
CFDT	1	abstention		
FO	1	abstention		
Avis partagé			Avis favorable à l'unanimité	

La CGT s'abstient car elle est hostile au contrat de projet.

SUD partage cet argumentaire

4. Direction des ressources humaines – projet de délibération portant sur le tableau des emplois permanents de la Communauté urbaine de Caen la mer au 1er juillet 2023

Sandra Demandre-Daher présente le dossier, accompagnée d'**Anne Lekhal**.

Philippe Jouin précise le nombre d'environ 180 postes à recruter, 9 postes gelés et 45 à toiletter. Il ajoute que des postes sont créés car nécessaires mais que c'est compliqué de trouver des postulants.

La CGT ajoute que c'est faire plus avec moins de personnes.

Philippe Jouin ajoute que certains postes seront supprimés plutôt que de les garder et qu'ils seront créés de nouveau si besoin et ce, pour avoir une vision plus juste. D'autres postes en revanche, ne peuvent pas être supprimés au regard du service public et qu'en effet les agents en place sont plus sollicités, qu'il faut se débrouiller avec les « moyens du bord ». **Philippe Jouin** précise que des recrutements sont en cours.

La CGT relève que le temporaire dure longtemps pour certains services, que les postes sont pourvus par des remplacements ponctuels pendant des années et qu'au final le poste est supprimé bien que le service au public est rendu. **La CGT** ajoute que c'est une charge supplémentaire pour les agents.

Philippe Jouin répond que le problème s'est posé avec les chauffagistes, que ces postes ont été supprimés et le service réorganisé, que c'est inutile de garder des postes ou personne ne se présente.

La CGT cite le problème de recrutement de chauffeur poids lourds que la collectivité ne garde pas.

Philippe Jouin demande un exemple.

La CGT cite l'exemple d'un agent de la voirie de Mondeville.

Philippe Jouin ajoute que le cas a été évoqué avant la séance avec un membre et que le sujet n'est pas à aborder devant tout le monde.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	abstention	5	pour
CGT	3	abstention		
SUD	2	pour		
CFDT	1	abstention		
FO	1	pour		
Avis partagé			Avis favorable à l'unanimité	

Au regard du tableau des emplois et du nombre d'emplois vacants, la CFE-CGC s'abstient considérant la charge de travail pour les agents présents.

5. Direction des ressources humaines – projet de délibération fixant le régime des astreintes et/ou des permanences de la communauté urbaine de Caen la mer

Anne Lekhal présente le dossier.

La CFE-CGC demande si la rémunération, qui est toujours identique depuis des années, ne pourrait pas être revue.

Anne Lekhal précise que c'est réglementaire et fixée par un arrêté.

La CFE-GCG ajoute que la collectivité pourrait faire mieux par voie de délibération.

Anne Lekhal répond que non, que c'est statutaire et que la trésorerie n'accepterait pas.

La CFE-CGC ajoute qu'elle regardera. **La CFE-CGC** mentionne le fait que le nombre d'agents volontaires baisse d'années en années et que c'est peut-être dû à la rémunération. **La CFE-CGC** demande que l'information soit remontée car 121 € brut pour une semaine ne représente pas beaucoup.

Philippe Jouin remercie les agents qui se portent volontaires pour les astreintes de décision et ajoute que les astreintes devraient être stipulées dans les fiches de poste.

La CFE-CGE ajoute que les astreintes sont notifiées dans certaines fiches de poste de la ville de Caen mais pas dans celles de Caen la mer.

La CGT demande si des véhicules de service sont attribués pour les astreintes de responsable d'installations sportives à la Ville de Caen.

Nathalie Bourhis n'a pas la réponse et se renseignera.

La CFE-CGC se demande si ce n'est pas du fait que les agents sont logés sur place.

La CGT répond qu'il n'y a plus d'agents logés.

La CFDT confirme que les agents ne sont plus logés et que les problèmes sont réglés par téléphone, qu'ils ne se déplacent pas.

La CFE-CGC remarque qu'il n'y a pas d'astreintes particulières pour les espaces verts et la biodiversité, alors que les agents élagueurs du secteur centre s'y mettent d'office par professionnalisme en période de tempête jour et nuit mais n'ont pas de récupération.

Philippe Jouin acquiesce et répond qu'une réflexion est en cours car cela concerne aussi certains agents de la maintenance et exploitation de l'espace public (MEEP).

La CGT indique que c'est de même pour beaucoup de service comme par exemple les agents couvreurs qui peuvent être appelés un dimanche et qui ne sont pas considérés en astreinte.

La CFDT ajoute qu'ils sont toujours en attente du changement de téléphone demandé en juin.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité
CFE-CGC	4	abstention	5 pour
CGT	3	pour	
SUD	2	abstention	
CFDT	1	pour	
FO	1	pour	
Avis partagé			Avis favorable à l'unanimité

La CFE-CGC s'abstient considérant que le montant des indemnités d'astreintes est identique depuis longtemps et devrait être augmenté. Elle demande la mise en place d'astreintes pour le service des espaces verts.

6. Direction de l'urbanisme - évolution de l'organisation

Rémy Jolivald, directeur, présente le dossier accompagné, de **Christine Duchénois** directrice générale adjointe.

La CFE-CGC demande pourquoi est-ce que le bureau dessin se trouve en transverse alors que celui-ci est plus en opérationnel ?

Rémy Jolivald répond que non, il assure beaucoup de travail pour l'urbanisme réglementaire, le bureau dessin travaille autant pour l'atelier d'urbanisme et la planification particulier que pour la maintenance des documents d'urbanisme.

Représentants du personnel	Représentants de la collectivité
CFE-CGC 4 pour	5 pour
CGT 3 pour	
SUD 2 pour	
CFDT 1 pour	
FO 1 pour	
Avis favorable à l'unanimité	Avis favorable à l'unanimité

7. Direction de l'habitat – ajustement de l'organigramme lié à la création de l'organisme de foncier solidaire – OFS - Caen la mer et la mission prospective foncière et logement abordable

Fabienne Roger, directrice, présente le dossier.

Pas de question.

Représentants du personnel	Représentants de la collectivité
CFE-CGC 4 pour	4 pour
CGT 3 contre	
SUD 2 pour	
CFDT 1 pour	
FO 1 pour	
Avis partagé	Avis favorable à l'unanimité

La CGT vote contre considérant que la mise en place de l'organisation du service est déjà en place donc antérieure au passage en CST.

8. Direction de la culture - structuration de la gestion administrative et financière

Caroline Delaporte, directrice, présente le dossier

Pas de question.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	3	pour
CGT	3	pour		
SUD	2	pour		
CFDT	1	pour		
FO	1	pour		
Avis favorable à l'unanimité			Avis favorable à l'unanimité	

9. Direction des finances – projet d'évolution du service optimisation des ressources et du service comptabilité

Stéphanie Ruault, directrice, présente le dossier, accompagnée de **Sandra Demandre-Daher**.

La CFE-CGC est perplexe et demande pourquoi à la page 98, le poste de catégorie B a été proposé aux agents avant de se rendre compte qu'il n'était pas nécessaire ?

La CFE-CGC a relevé aussi que la direction des finances allait se concentrer sur la certification des comptes et indique le manque d'information vers les services pour comprendre, qu'une évolution a en effet été constatée et qu'une adaptation permanente sans explication est compliquée. **La CFE-CGC** relève avec intérêt que des formations internes sont destinées pour pouvoir adapter le fonctionnement à ce qui est attendu et que c'est très intéressant.

Sandra Demandre-Daher répond à la première question en évoquant l'historique du poste et du fait du départ du deuxième agent en poste. **Sandra Demandre-Daher** explique le redécoupage des missions avec la responsable de pôle, la responsable de service et les 3 agents. **Sandra Demandre-Daher** donne la parole à **Stéphanie Ruault** pour compléter et ajoute qu'en effet les contraintes sont de plus en plus importantes pour les collectivités.

Stéphanie Ruault indique qu'il y a encore beaucoup de travail à faire au niveau de la certification et ajoute être très attentive à la communication et à la relation avec les directions. **Stéphanie Ruault** annonce la remise en place du réseau référent et d'un travail important à faire avec les différents services comme par exemple l'inventaire physique que demande le trésor public. Elle ajoute prendre conscience de développer la communication encore plus.

La CFE-CGC ajoute avoir apprécié l'atelier organisé par la direction de l'accompagnement au changement des organisations (DACCO) et remarque que cela a été bénéfique pour tous les agents des services financiers et comptables des autres directions.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	3	pour
CGT	3	pour		
SUD	2	pour		
CFDT	1	pour		
FO	1	pour		
Avis favorable à l'unanimité			Avis favorable à l'unanimité	

10. Direction des systèmes d'information – évolution de l'organisation

Hélène Drieu, directrice, présente le dossier, accompagnée de Sandra **Demandre-Daher**.

La CFDT demande si les apprentis au pôle école sont en poste ou en cours de recrutement.

Hélène Drieu répond qu'ils sont en place.

La CFE-CGC interroge concernant la reconnexion à distance, à savoir quand elle sera de nouveau opérationnelle.

Philippe Jouin répond que les liaisons à distance ne sont pas encore réglées mais que celles par câble oui.

Sandra Demandre-Daher demande de rester sur les questions relatives à l'organisation et d'évoquer le sujet ultérieurement.

Représentants du personnel			Représentants de la collectivité	
CFE-CGC	4	pour	3	pour
CGT	3	pour		
SUD	2	pour		
CFDT	1	pour		
FO	1	pour		
Avis favorable à l'unanimité			Avis favorable à l'unanimité	

Questions diverses

Les 2 premiers points ont été évoqués en début de réunion dans l'attente du quorum.

1. Congés menstruels

La CGT demande que soit ajouté et abordé, dans le cadre du dialogue social, le congé de menstruation des femmes avec certificat médical.

2. Dissociation pour avis

SUD aurait aimé dissocier les sujets du point n° 2 car trouve difficile de se prononcer d'un seul bloc sur la totalité du dossier.

Philippe Jouin répond qu'il n'y a qu'un vote mais que les arguments motivés seront notés en cas de désaccord.

La CGT valide aussi le fait que ce sont deux organisations différentes et trouve dommage de se prononcer que sur un seul vote.

3. Connexion à distance

Hélène Drieu annonce la reprise du télétravail au 1^{er} mai 2023 et est consciente des difficultés rencontrées pour certains services. Elle ajoute que des solutions ont été apportées comme avec le logiciel « TEAMS » qui possède beaucoup de fonctionnalités mais qui n'a pas été beaucoup utilisé, peut-être par manque de communication.

La CFDT demande pourquoi les organisation syndicales (OS) n'ont pas eu l'information de pouvoir utiliser ce logiciel ?

La CFE-CGC ajoute qu'en effet il y a eu un problème de communication et que beaucoup de personnes sont encore impactées aujourd'hui avec aucun accès à internet et que c'est long.

Philippe Jouin précise que la liaison par câble en interne fonctionne mais pas la liaison à distance par le cloud. Il ajoute que 150 000 tentatives d'attaque ont été répertoriées le premier jour de reconnexion. **Philippe Jouin** indique que tout sera résolu une fois que la direction pourra garantir la sécurité à 100%.

Hélène Drieu ajoute qu'il faut entre 6 mois et un an pour se remettre d'une cyberattaque, qu'un ordre de priorisation avait été donné et que la direction travaille d'arrache-pied. **Hélène Drieu** indique qu'une nouvelle infrastructure est créée avec de bon retour et qu'en effet la communication a peut-être été mal diffusée.

La CFE-CGC propose que le service se déplace sur les sites pour expliquer.

Sandra Demandre-Daher revient sur le travail conséquent de la direction des systèmes d'information (DSI). **Sandra Demandre-Daher** ajoute que l'accès au télétravail et le « radio Data System » (RDS) sur les sites isolés vont se remettre en route. Elle précise que des enseignements sont à tirer de la cyberattaque comme en autre la communication pour que les informations puissent mieux circuler.

Hélène Drieu affirme que des tests concluants ont été effectués sur le site de la fourrière mais que remettre en ligne 300 applications prend beaucoup de temps. Elle ajoute que son équipe est fatiguée et constate des arrêts maladie. **Hélène Drieu** précise que la communication sera faite par le télétravail, elle comprend l'agacement des agents mais assure faire le maximum mais ne maîtrise pas tout. **Hélène Drieu** fait part d'un point positif en indiquant qu'aucune donnée n'ait été exfiltrée ce qui n'est pas le cas de certaines collectivités qui ont leurs données dans la nature.

La CFE-CGC demande que la communication passe par les directions pour avertir les agents car beaucoup d'agents se sont créés des boîtes mails personnelles ou dans les communes dont ils dépendent. Ils les ont créés pour continuer de fonctionner et les ont communiquées aux directions.

Philippe Jouin ajoute que par mesure de confidentialité, les agents n'étaient pas dans l'obligation de communiquer leurs coordonnées personnelles mais en effet une note d'information avec les bulletins de paie aurait pu être faite pour donner des consignes.

La CFE-CGC précise que les agents qui se sont créés de nouvelles adresses mails, l'ont fait pour le travail et pour être joignable. **La CFE-CGC** ajoute que tout le monde est très reconnaissant et félicite le travail fourni par la DSI.

Hélène Drieu évoque le constat que l'informatique n'est pas seulement un outil mais aussi le numérique et qu'il est partout. **Hélène Drieu** cite en autre l'exemple des cuves d'essence, remplies après la pénurie, qui affichaient qu'elles étaient vides. Le service a dû se rendre sur place pour débloquer les automates car les pompes étaient connectées. Elle informe que la direction n'était pas consciente de tout cela.

Philippe Jouin demande des téléphones récents pour les agents en période d'astreinte afin qu'ils puissent prendre des photos.

Hélène Drieu répond que c'est possible, il suffit de faire une demande par le biais d'un ticket GLPI.

Philippe Jouin propose éventuellement un système d'information par QRcode que les agents pourraient utiliser avec l'accord la collectivité et des OS.

La séance est levée à 17h40

La Secrétaire

Magali Hue



La Secrétaire adjointe

Sylvie Dufour



Le Président

Philippe Jouin

